



Les critères de soutenance d'une thèse en génie mécanique

En plus du respect des décrets qui organisent les travaux de thèse et les procédures de soutenance, la commission de doctorat en génie mécanique exige pour la soutenabilité des travaux de thèse que le candidat présente **un article avec facteur d'impact (JCR-TR) (Q1, Q2, Q3)** dont il est le premier auteur et dont le contenu est issu de ses travaux de thèse.